

De : "abadie parisi" <abadie.parisi@gmail.com>

Date : 28 mai 2017 10:08

Objet : Défense de l'accès au littéral lémanique - AF Abadie Parisi Front National

À : <jplugrin74@gmail.com>

Bonjour Monsieur,

Tout d'abord, recevez mes remerciements pour votre courrier. En effet je suis uneoureuse de notre lac. J'habite à Morcy et je vais tous les jours me promener de Corzent à Anthy par le chemin des plages. Hier, je me suis baignée pour la première fois de la saison dans une eau à 19 degrés et ce fut le parfait bonheur. C'est vous dire comme je suis très attachée à ce que l'accès au lac soit garanti pour tous. Cependant, depuis l'application de la nouvelle loi d'organisation territoriale NOTre, l'aménagement du territoire et les infrastructures sont du ressort de la Région Auvergne-Rhône Alpes. Dans ce cadre, la Région, dont le président est M. Wauquiez, est dans les mains des Républicains et du Centre. Elle a immédiatement, à sa prise de fonction, annulé tous les superbes projets de tranchées vertes le long du lac, proposés par les communes de Sciez à Saint-Gingolph, à mon grand dépit. Aucune de nos représentantes républicaines du Chablais en les personnes de Mme Astrid Baud Roche et Mme Florence Duvent ne s'en sont émues alors que moi, je les aurais vivement soutenus.

Attention aux joueurs(es) de pipeau, l'Etat n'aura pas la main dans ce domaine et quant à moi, je ne désire pas vous faire de fausses promesses.

Si je suis élue, je siégerai évidemment dans l'opposition et vous trouverez ci-joints pour info, mes trois premières propositions de lois comme suit :

Français, depuis 40 ans nous nous sommes laissés désarmer moralement et surtout intellectuellement. Notre école périclite jusqu'à sombrer dans les dernières places du classement européen (PISA). La première des priorités sera d'assurer à nouveau la transmission des connaissances fondamentales. A l'école primaire, la moitié du temps d'enseignement devra être réservée au français, à l'écrit comme à l'oral. L'enseignement facultatif des langues (arabe, turc, algérien, marocain, tunisien etc...) prévu la rentrée prochaine dès la classe de CM2, devra être abrogé puisque totalement contraire à une assimilation exigeante.

Face à la paupérisation honteuse de nos personnes âgées, il s'agira en deuxième priorité de revaloriser le minimum vieillesse (ASAP) actuellement bien en dessous du seuil de pauvreté, partout en France, y compris en Outre-mer. Il devra être conditionné exclusivement à la nationalité française ou à défaut à vingt ans de résidence dans notre pays, ce qui nous permettra d'augmenter les très petites retraites.

Sont présents sur notre sol des ennemis implacables qui entendent faire régner des lois, des moeurs, et une idéologie politico-religieuse venus de l'extérieur. La troisième priorité sera donc de rétablir, sans faiblesse, l'expulsion automatique, avec interdiction de territoire, pour ces étrangers coupables de crimes, de délits, ainsi que d'intelligence avec l'ennemi dans le cadre du terrorisme.

Bien cordialement